



Demande d'annulation d'un expertise judiciaire

Par jeandu31

Bonjour,

Un rapport d'expertise judiciaire a été établi en 2019. L'affaire est encore au stade de la mise état et nous sommes en 2024. Pensez-vous que je suis encore dans les temps pour en demander l'annulation ? Et si oui que me conseillez vous pour présenter le mieux possible mes arguments. Merci